

Accès : Comparateur de tous les Diagnostics. DPE Bâtiment Tertiaire ERN2 Assainissement loi Boulin loi Carrez Terrées Gaz Électrique Amiante Plomb.

Charente-Maritime - Melun (77000)



Melun

Bienvenue sur le site comparatif des professionnels en diagnostic immobilier.

Le rôle de comparateur d'Energie Conseil Diagnostic dans le diagnostic immobilier consiste à informer les particuliers sur l'ensemble des diagnostics immobiliers. Vous recherchez les **meilleurs tarifs** pour vos diagnostics immobiliers ?

Pourquoi ne pas utiliser un site de comparateur indépendant des diagnostics, mise en relation entre les demandeurs et les diagnostiqueurs immobiliers ?

Cette commune est partie du Département de la Seine-et-Marne (77) de la Région d'Ile de France (94). La commune de Melun est Préfecture à Chef-Lieu qui compte plus de 15000 habitants.

Diagnostiqueurs immobiliers obligatoires pour la Vente

Diagnostic Terrées :	Le diagnostic parasites termites attesté de la présence ou de l'absence de termites pour tous les biens immobiliers destinés à la vente, est devenu obligatoire à l'effet d'une zone délimitée par un arrêté municipal ou préfectoral. ↗ Diagnostic Terrées
Diagnostic Amiante :	Le diagnostic sur le constat de Risque d'Exposition à l'Amiante (CREA) est obligatoire pour tous les biens immobiliers destinés à la vente à partir du 1er juillet 2007. Tous les appartements, maisons, locaux commerciaux et professionnels ainsi que leurs dépendances sont concernés par le diagnostic Amiante. Prévention des risques sanitaires, l'amiante est à l'origine de nombreuses pathologies respiratoires. ↗ Diagnostic Amiante
Diagnostic Plomb :	Le diagnostic sur le Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) est un diagnostic immobilier obligatoire qui doit être présenté lors de toute vente ou location d'un bien immobilier à usage d'habitation dont la construction remonte avant le 1er janvier 1949. ↗ Diagnostic Plomb
Diagnostic List des Risques naturels et technologiques (ERNT) :	L'état des risques naturels et technologiques (ERNT) est un diagnostic immobilier obligatoire à présenter lors de la vente d'un bien immobilier de tous secteurs. Le diagnostic ERNT informe l'acheteur sur les risques naturels ou technologiques auxquels le bien immobilier est exposé par sa situation géographique à un quelconque risque. Risques auxquels le bien est exposé tel que les inondations, les avalanches, les incendies de forêts, les expositions nucléaires, les risques industriels... Zone concernée par un PPR. ↗ Diagnostic ERNT
Diagnostic Performance énergétique (DPE) :	Afin de permettre d'évaluer la consommation Énergétique d'un bien immobilier, et de communiquer des recommandations sur les travaux qui vous permettraient de faire baisser significativement celle-ci par Le diagnostic de performance Énergétique DPE. Permet de renforcer les économies d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. ↗ Diagnostic Immobilier DPE
Diagnostic Installation gaz :	La installation d'un réseau de gaz à plus de 10 m, dans la nouvelle réglementation en place à partir du 1er janvier 2015, le vendeur est tenu de remettre un diagnostic d'assainissement des eaux usées à tout futur acheteur d'un bien immobilier. Le diagnostic d'assainissement des eaux usées autonome, le diagnostic d'assainissement des eaux à inciter dans la directive cadre européenne 2000-60 du 23 octobre 2000 qui anticipe une évolution de la qualité des eaux d'ici 2015. ↗ Diagnostic Assainissement
Diagnostic Performance énergétique du Bâtiment Tertiaire :	Le diagnostic performance énergétique du Bâtiment Tertiaire vise à informer le futur locataire ou Acheteur afin d'inclure à l'effectuer des travaux sur le bien. L'énergie ainsi contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'adresse aux Collectivités Copropriétés composées de multiples locaux à usage habitations ou autre (Devenu Obligatoire pour 50 unités et plus). Ce Diagnostic devient Obligatoire à partir de Juin 2012. Obligant les Collectivités et Copropriétés à normaliser le DPE du Bâtiment Tertiaire d'ici à 2015. ↗ Diagnostic Immobilier DPE

VENTE : DEMANDEZ VOS 3 DEVIS GRATUITS

Note : Découvrez les diagnostiqueurs qui ne correspondent pas à votre demande.

Diagnostiqueurs immobiliers obligatoires pour la Location

Diagnostic Plomb :	Le diagnostic sur le Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) est un diagnostic immobilier obligatoire qui doit être présenté lors de toute vente ou location d'un bien immobilier à usage d'habitation dont la construction remonte avant le 1er janvier 1949. ↗ Diagnostic Plomb
Diagnostic List des Risques naturels et technologiques (ERNT) :	L'état des risques naturels et technologiques (ERNT) est un diagnostic immobilier obligatoire à présenter lors de la vente d'un bien immobilier de tous secteurs. Le diagnostic ERNT informe l'acheteur sur les risques naturels ou technologiques auxquels le bien immobilier est exposé par sa situation géographique à un quelconque risque. Risques auxquels le bien est exposé tel que les inondations, les avalanches, les incendies de forêts, les expositions nucléaires, les risques industriels... Zone concernée par un PPR. ↗ Diagnostic ERNT
Diagnostic Performance énergétique :	Afin de permettre d'évaluer la consommation Énergétique d'un bien immobilier, et de communiquer des recommandations sur les travaux qui vous permettraient de faire baisser significativement celle-ci par Le diagnostic de performance Énergétique DPE. Permet de renforcer les économies d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. ↗ Diagnostic Immobilier DPE
Diagnostic Loi Boulin :	La loi Boulin oblige les bailleurs de mentionner la superficie habitable sur tout nouveau bail. La loi s'applique aux résidents permanents, en location vide. Si vous êtes propriétaire d'un appartement meublé, d'une résidence secondaire ou résidents saisonniers, la loi Boulin ne vous concerne pas. ↗ Diagnostic Loi Boulin
Diagnostic Assainissement des Eaux Usées :	Le diagnostic d'assainissement des Eaux Usées est devenu obligatoire depuis le 1er janvier 2015, le vendeur est tenu de remettre un diagnostic d'assainissement des eaux usées à tout futur acheteur d'un bien immobilier. Le diagnostic d'assainissement doit être réalisé si le bien immobilier est équipé d'un système d'assainissement des eaux usées autonome. Le diagnostic d'assainissement des eaux à inciter dans la directive cadre européenne 2000-60 du 23 octobre 2000 qui anticipe une évolution de la qualité des eaux d'ici 2015. ↗ Diagnostic Assainissement
Diagnostic Performance énergétique du Bâtiment Tertiaire :	Le diagnostic performance énergétique du Bâtiment Tertiaire vise à informer le futur locataire ou Acheteur afin d'inclure à l'effectuer des travaux sur le bien. L'énergie ainsi contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'adresse aux Collectivités Copropriétés composées de multiples locaux à usage habitations ou autre (Devenu Obligatoire pour 50 unités et plus). Ce Diagnostic devient Obligatoire à partir de Juin 2012. Obligant les Collectivités et Copropriétés à normaliser le DPE du Bâtiment Tertiaire d'ici à 2015. ↗ Diagnostic Immobilier DPE

LOCATION : DEMANDEZ VOS 3 DEVIS GRATUITS

Note : Découvrez les diagnostiqueurs qui ne correspondent pas à votre demande.

Diagnostiqueurs immobiliers NON obligatoires à la Location ou Vente

Diagnostic Prêt à l'aux Zéro (PZ) :	Le diagnostic PZ est plus un diagnostic immobilier obligatoire. Initialement obligatoire avant toute demande de prêt à taux zéro concernant l'achat d'un bien ancien de plus de 20 ans. Le diagnostic PZ est remplacé par l'arrivée du diagnostic PZT. Toutefois, des demandes de diagnostic PZ sont encore sollicitées pour l'obtention du certificat sur l'état du bien. ↗ Diagnostic Prêt à l'aux Zéro (PZ)
Diagnostic Performance Énergétique Volontaires :	Le diagnostic DPE Volontaire vise à déterminer la performance énergétique d'un bien par une étude de tous ses problèmes de consommation et de production d'énergie, une estimation de la consommation énergétique et son taux d'émission de gaz à effet de serre (GES). Ces constatats sont portés dans un rapport, accompagnés de recommandations de gestion, de comportement, de travaux d'économies d'énergie et de lutte contre l'effet de serre. ↗ Diagnostic Performance Énergétique Volontaire
Diagnostic Renovation Immobilière :	Le diagnostic de Renovation Énergétique est une prestation pour aider les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation. Ce diagnostic mesure la consommation énergétique de l'air est un facteur important pour la santé, elle doit être comprise entre 40 et 60 %. Des études de l'observatoire de la qualité de l'air intérieur soulignent le fait que l'air intérieur est plus pollué que l'air extérieur alors que nous passons plus de 90% de notre temps à l'intérieur d'un logement et un tiers de ce temps dans un logement mal isolé.

vous Rappel



une Commune, code postal

77 Seine-et-Marne



Communes de la Seine-et-Marne 77



Communes de la région d'Ile-de-France 10



Arrondissements de la ville de Paris 75



Arrondissements de Marseille 13



Arrondissements de Lyon 69



Arrondissements de Lyon 69

Espace Publicitaire N°1
960 x 120

Espace Publicitaire N°2
290 x 100

Espace Publicitaire N°3
290 x 160

Espace Publicitaire N°4
290 x 100

Espace Publicitaire N°5
290 x 100

Espace Publicitaire N°6
290 x 160

Espace Publicitaire N°7
290 x 100

Espace Publicitaire N°8
290 x 100

Espace Publicitaire N°9
960 x 120

Espace réservé au Client

Intégrateur du Réseau des Communes Pour Sites Internet™ par seaeau-des-communes-heratis.com 